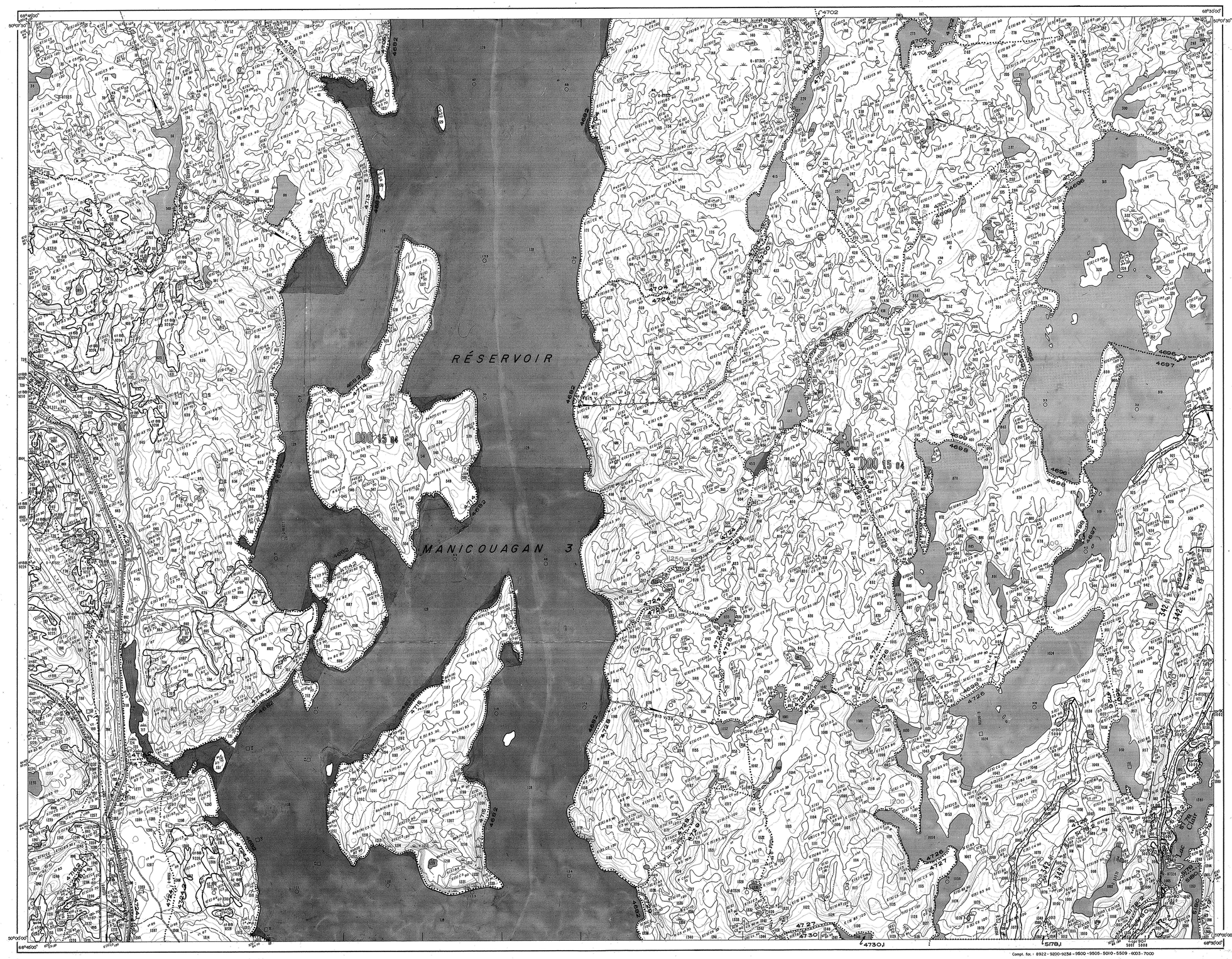


Compt. for. : 8922 - 9200-9258 - 9500 - 9505 - 5010 - 5509 - 6003 - 7000

À jour : avril 1995

# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
## MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
## SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

# CARTE FORESTIÈRE

**ÉCHELLE 1:20 000**

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

# V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Loc., étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

## LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (dégagement d'assiette)
Brûlage dirigé (prescrit)
Plantation en régénération
Plantation de boutures
Ensemencement
Éclaircie commerciale

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

## LÉGENDE FORESTIÈRE

### TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pin gris et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou thuya occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à pruche
— — à plantation de sapin baumier
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pin rouge (épinette noire occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hybrid.)

### TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillus d'essences tolérantes
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bétulaie à bouleau blanc
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec mélèze
BÉTULAIE à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplerale avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Érablière rouge résineuse
Érablière résineuse
Sapinière à sapin baumier
— — — sur station humide

### FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
(plantation)
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerale
Érablière rouge
Érablières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

### TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

### TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, stéréoprise, centre de ski, terrain de golf, etc.

### PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle avec épinette légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

### DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche visées
⊖ 1-50 %
⊕ 51-99 %

### ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

### CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

| CLASSES | TIGES DE: |
|---|---|
| 10 (ans) | 0-20 ans |
| 30 " | 21-40 " |
| 50 " | 41-60 " |
| 70 " | 61-80 " |
| 90 " | 81-100 " |
| 120 " | 101 et plus |

FORÊT ÉTAGÉE

| CLASSES | |
|---|---|
| 70-30 (ans) | 30-70 (ans) |
| 90-30 " | 30-90 " |
| 90-50 " | 50-90 " |
| 120-50 " | 50-120 " |
| 120-70 " | 70-120 " |

FORÊT INÉQUIENNE

Jin jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 40 ans.

Vin âgée inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieure à 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges de 40 ans.

### GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

| HAUTEUR / DENSITÉ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 0 m | 17 m | 12 m | 7 m | 4 m | |
| A | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | 6 |
| B 60% | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | 6 |
| C 40% | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | 6 |
| D 25% | D1 | D2 | D3 | D4 | D5 | 6 |

### CLASSES DE PENTE

| CLASSES | % DE PENTE | SYMBOLES CARTO. |
|---|---|---|
| Légère | 0 à 30% | aucun |
| Moyenne | 31 à 60 % | m |
| Forte | 61 à 90 % | f |
| Très forte | 91 et plus | t |

Superficie entourée de pentes 3 et 4 ▲
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

### EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ou S2m — classe de densité, classe de pente, classe d'âge, perturbation, origine, type de couvert, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R1E1C1 ou 01 — classe de pente, classe d'âge, origine, type de couvert, classe de densité, classe de feuillus d'essences tolérantes, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'INV. FOR. : MARCEL SIROIS
SIGNATURE : Marcel Sirois

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'INV. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 23° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

### COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 93-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 1

Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 15
Concessionnaire ou autres — 04

Bassin hydrographique — 342 01*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 97 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 4697 *

Région écologique — 11 G

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

| | | |
|---|---|---|
| 22-K-6 S.E. S.O. | 22-K-7 S.E. S.O. | 22-K-8 S.E. S.O. |
| 22-K-3 N.E. N.O. S.E. S.O. | 22-K-2 N.E. N.O. S.E. S.O. | 22-K-1 N.E. N.O. S.O. |
| 22-F-14 N.E. N.O. | 22-F-15 N.E. N.O. | 22-F-16 N.E. N.O. |

# 22 K/2 S.E.